

JURIS METRAGES ET PLANS



2, Place de Gaulle
06600 ANTIBES

Compagnie d'assurance : MMA IARD
N° de police : 116 436 359 valable jusqu'au 30/06/2018

Tél. : 04 92 90 44 00
Fax : 04 92 90 44 01
Email : contact@juris-expetises.fr
Site web :
Siret : 413 759 630 00051
Code NAF : 71-12 B
N° TVA : FR 694 137 596 30
N° RCS : 413-759-630

Certificat de mesurage « Loi Carrez »

Objet

La présente mission consiste à établir la superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot de copropriété en référence à l'article 46 de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 modifiée fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis, au décret n° 97-532 du 23 mai 1997 portant définition de la superficie privative d'un lot de copropriété.

Désignation du donneur d'ordre

Nom : SCP COHEN - TOMAS - TRULLU
Adresse : 7, rue Grimaldi
06012 NICE CEDEX 1
Qualité (sur déclaration de l'intéressé) : HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES

Immeuble bâti visité

Adresse du bien

Adresse complète : La Cigale
73, boulevard Virgile Barel
06300 NICE

Nature du bien

Nature : Appartement 3 pièces en RDC
Copropriété : APPARTEMENT
Références cadastrales : Section : IM - Parcelle : 38 - Lot : 32

Désignation du propriétaire

Nom : M. et Mme
Adresse : La Cigale
73, boulevard Virgile Barel
06300 NICE

Annexes

Annexe 1 / 2

Remarque :

En l'absence de règlement de copropriété demandé :

- la situation réelle n'a pas pu être comparée avec celle décrite dans celui-ci,
- le mesurage a été effectué selon les limites de la possession apparente et en fonction de la délimitation du lot faite par le propriétaire ou son représentant,
- les pièces ont été désignées selon les signes apparents d'occupation.

Liste des pièces bâties mesurées :

Localisation	Surfaces Privatives (m ²)	Surfaces non prises en compte (m ²)	Justification
Entrée avec placard	3,20		
Cuisine	7,65		
Séjour	18,97		
Chambre 1	8,93		
Chambre 2 avec placard	9,99		
Salle de bains avec W.C.	4,91		
Balcon 1		4,90	Annexe
Balcon 2		1,90	Annexe
Cave			
Total :	53,65	6,80	

En conséquence, après relevé du 24/04/2018, nous certifions que la surface privative « Loi Carrez » est de 53,65 m².
(cinquante trois mètres carrés et soixante cinq centimètres carrés)

Date de visite et d'établissement de l'état

Cachet de l'opérateur

JURIS MÉTRIAGES
2 place Général de Gaulle
06000 ANTIBES
Tél. 04 93 80 44 00 - Fax 04 93 80 44 01
SIREN : 413 750 690

Visite effectuée : le : 24/04/2018
Visite effectuée : par : PAVISIC Michel
Rapport édité : le : 27/04/2018
à : ANTIBES

Sté JURIS - Cabinet d'Expertises
«Le Palais Flora»
12, ave Auber - 06000 NICE
☎ 04 93 85 61 48 / Fax 04 93 88 63 13
N°S 413 750 690 - 07 33 0900



PARTENAIRE DU NOTARIAT DEPUIS 1974

- Métrages « Loi Carrez »
- Diagnostics Amiante & Plomb
- Expertises Parasitaires
- Etat des Lieux / Certificat d'habitabilité
- Millièmes de copropriété
- Diagnostics Techniques

ATTESTATION

DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE

DOSSIER N° EXP/2018/04/00113

D'après le décret n°2006-1147 relatif au diagnostic de performance énergétique et de l'article R. 134-1 :

«conformément à la directive européenne, le DPE est requis pour les bâtiments qui utilisent de l'énergie pour réguler le climat intérieur, c'est-à-dire pour maintenir les locaux à une température supérieure à 12 °C. Il faut donc que le lot en vente soit équipé d'une installation de chauffage pour qu'il y ait DPE. Il n'est donc pas autorisé d' « inventer » un équipement de chauffage virtuel pour calculer une consommation d'énergie qui serait différente selon le mode de chauffage. ... »

Monsieur PAVISIC Michel, représentant légal de la société JURIS EXPERTISES, a constaté le 24/04/2018 que l'appartement sis à Nice, 73 Boulevard Virgil Barel, propriété de la Monsieur et Madame _____, n'était pourvu **d'aucun** système, commun ou individuel, de chauffage.

D'après l'arrêté du 15 septembre 2006 le diagnostic de performance énergétique, ne peut donc pas être délivré.

Fait à Antibes le 27/04/2018